

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

AMENDEMENT

N ° AS2377

présenté par

M. Clouet, M. Garot, M. Nury, M. Favennec-Bécot , M. Raux, Mme Jourdan, M. Jean-Louis Bricout, M. Sansu, M. Peytavie, Mme Batho, Mme Hignet, Mme Pochon, M. Henriët, M. Maudet, M. Molac et M. Taché

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 28, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.